

Séance du 22 septembre 2020 à 20.00 h.
à la salle des Fêtes de Baulmes

Monsieur Steve Deriaz déclare ouverte la première séance du conseil communal pour l'année 2020-2021 de la législature 2016-2021. Il souhaite à tous une cordiale bienvenue.

Avant de passer à l'ordre du jour, il exprime les paroles suivantes :

« Je suis très heureux de présider cette assemblée jusqu'à la fin de cette législature. Je vous demande d'être indulgents pour cette première séance. Vous avez reçu un document pour rappeler quelques principes de bienséance. Est-ce que quelqu'un a des questions sur ce point » ?

Monsieur Pfaender demande qu'on s'adresse de la manière suivante au conseil :
« Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers ».

Monsieur le Président répète la formulation demandée par Monsieur Pfaender.

Monsieur Steve Deriaz continue en exprimant que durant cette année il espère être à la hauteur pour diriger les séances et pour y délibérer en toute collégialité.

Avant de passer à l'ordre du jour, Monsieur Steve Deriaz donne lecture d'une lettre de démission de Madame Christine Hohl Moinat qui regrette de ne pouvoir s'impliquer plus au sein du Conseil et une lettre de démission de Madame Myriam Deriaz en lien avec son poste de secrétaire du Conseil.

Suite à cette dernière démission, Monsieur le Président remercie la secrétaire pour son investissement et se réjouit de collaborer avec elle cette année. Sachant qu'il est du devoir du bureau de trouver une nouvelle secrétaire, Monsieur le Président demande aux conseillères et conseillers d'en parler autour d'eux et si quelqu'un connaît une personne intéressée, celle-ci peut s'adresser à Monsieur Steve Deriaz ou à Madame Myriam Deriaz.

Monsieur Steve Deriaz passe ensuite à l'ordre du jour qui est le suivant :

1. Appel d'entrée.
2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 7 juillet 2020.
3. Communications de la Municipalité.
4. Liste des prochains préavis.
5. Rapport de la Commission des Finances chargée d'étudier le préavis n° 30/2020 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2021 et vote.
6. Divers et propositions individuelles.
7. Appel de sortie et signature pour les jetons de présence.

Aucune demande de modification de l'ordre du jour n'étant faite, il est accepté et sera suivi tel que présenté.

1. Appel d'entrée.

Mme Myriam Deriaz, secrétaire du conseil, procède à l'appel d'entrée : 34 conseillères et conseillers sont présents et 6 absents. Les absents sont : MM. Christian Cachemaille, Metalori Bruno, Molnar Louis et Von Ow Armin ainsi que Mesdames Béati Carole et Cand Marianne.

Le Président informe que le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 7 juillet 2020.

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité avec les remerciements à son auteure et sa lecture n'est pas demandée.

3. Communications de la Municipalité.

La parole est donnée à Monsieur Julien Cuérel, Syndic.

Ce dernier informe que :

- Pour la prochaine législature, il y aura 4 des Municipaux actuels qui se représenteront à savoir Monsieur Olivier Mettraux, Monsieur Thierry Lacroix, Monsieur Jacques-Yves Deriaz et Monsieur Julien Cuérel.
- Concernant la garderie, l'UAPE et l'accueil des enfants à Baulmes, une directrice a commencé mi-août, il s'agit de Madame Laetitia Beney qui vient d'Ecublens mais qui est une fille d'Orbe.
- Les travaux en Contornet de séparatif sont en cours.
- L'ensemble des pilones en bois en-dessous du village sont en train d'être changés par la Romande Energie pour être remplacés par des grands pilones mais qui seront beaucoup moins nombreux.

Le Président remercie le Syndic.

4. Liste des prochains préavis.

La parole est donnée à Monsieur Julien Cuérel, Syndic

Il informe qu'il n'y a pas de préavis à annoncer.

5. Rapport de la Commission des finances chargée d'étudier le préavis 30/2020 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2021 et vote.

Monsieur Marc Von Ow, Président de la commission, donne lecture de son rapport.

Monsieur le Président ouvre la discussion.

La parole n'est pas demandée, Monsieur le Président clôt la discussion.

Ce dernier donne lecture des conclusions du préavis à savoir :

- Le taux de l'impôt communal pour l'année 2021 est porté à 76,5 % de l'impôt cantonal de base.
- Les autres impôts et taxes ne sont pas modifiés.

Les conclusions du préavis sont acceptées à l'unanimité.

Une discussion sur l'ensemble est ouverte. La parole n'est pas demandée.

6. Divers et propositions individuelles

Monsieur le Président ouvre la discussion.

Monsieur Benoît Perusset demande concernant le cahier des charges des employeurs communaux, pourquoi les employeurs communaux ne font pas partie des pompiers. En effet, certains d'entre eux connaissent bien le village et pourraient être d'un grand secours.

Monsieur Julien Cuérel répond que lors de l'embauche, il n'y a aucune obligation de faire partie des sapeurs pompiers et il n'est pas sûr que juridiquement ce soit faisable. Par contre, il comprend bien la problématique et l'avantage qu'il y aurait à ce qu'au moins un des employeurs fasse partie des sapeurs-pompiers de Baulmes. La Municipalité en discutera avec eux, mais ils ne peuvent pas les obliger.

Monsieur Marc Von Ow demande à la Municipalité par rapport au bâtiment de la voirie qui a été mis à l'enquête pour les modifications, sachant que l'adresse mentionnée sur la mise à l'enquête étant fautive, si une mise à l'enquête doit être refaite ?

Monsieur Julien Cuérel répond que ce ne sera pas nécessaire.

Monsieur Grégory Perusset propose que les délégués du Conseil Communal à l'AIVB produisent un rapport annuel de l'association. Il demande donc s'il serait possible d'ajouter à la prochaine séance du Conseil un point pour le rapport des délégués à l'ordre du jour.

Les conseillères et conseillers n'étaient pas contre cette proposition, il en sera ainsi.

Monsieur Claude Deriaz demande où en est la recherche d'un médecin pour le cabinet et si la Municipalité ne trouve personne, combien de temps la Municipalité pense attendre avant de changer de direction.

Monsieur Julien Cuérel informe qu'ils sont passés par une entreprise Rem ed Sàrl. La personne responsable est positive et pense que ça ne va pas tarder. La Municipalité reste donc dans l'optique qu'un médecin va venir s'installer à Baulmes.

Monsieur Patrick Mettraux demande concernant le bus Chevrolet des pompiers pourquoi un devis a été demandé pour le refaire alors qu'il a été vendu à Monsieur Julien Deriaz.

Monsieur Julien Cuérel informe qu'il a été décidé d'attendre que le nouveau véhicule pompiers arrive avant de se séparer du Chevrolet. Mais comme il n'est plus utilisable aujourd'hui, la Municipalité l'a donc mis au garage pour qu'il ne soit plus utilisé et ils vont se renseigner sur les coûts pour une éventuelle réparation pour que les sapeurs-pompiers puissent l'utiliser en attendant le nouveau véhicule.

Monsieur Eric Deriaz tient à remercier la Municipalité pour le geste fait par le biais des bons Covid19.

Monsieur Julien Cuérel remercie Monsieur Eric Deriaz. Il informe qu'à ce jour sur 55'000.00 fr de bons distribués ils en sont à 22'000.00 fr remboursés aux commerces divers.

Il profite également de dire qu'ils ont oublié de mentionner dans les communications qu'ils ont mis à l'enquête la réfection du bâtiment de la voirie. Les personnes qui veulent aller consulter la mise à l'enquête y sont cordialement invitées.

La parole n'est plus demandée. Le Président clôt la discussion.

Ce dernier rappelle au bureau les votations de dimanche et à tous les conseillers que la prochaine séance est agendée au 10 novembre 2020.

7. Appel de sortie

Le Président demande aux conseillers de passer à l'appel de leur nom pour signer la feuille des jetons de présence.

La secrétaire du conseil procède à l'appel de sortie. 34 conseillères et conseillers sont présents et 6 absents.

Monsieur le Président lève la séance à 21h00.

Le Président :

La Secrétaire :

Steve Deriaz

Myriam Deriaz

Baulmes, le 23 octobre 2020